



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Lomé, Vendredi 21 Août 2020 -

Le gouvernement s'est engagé à renforcer la résilience des entreprises dont les activités économiques sont impactées afin de favoriser une meilleure productivité et une plus grande création de richesses. Il s'agit, entre autres, de faciliter aux Petites et moyennes entreprises l'accès aux financements structurants pour une reprise progressive de leurs activités.

Dans cet élan, le Secrétariat d'Etat auprès du Président de la République, chargé de l'inclusion financière et du secteur informel a mis en place un fonds pour accompagner les acteurs économiques, quelque soient leurs secteurs d'activité. Et c'est au FNFI de mettre en œuvre cette vision du gouvernement. Cette ligne financière permettra d'octroyer via les établissements bancaires 20 milliards de FCFA de volume de crédits directs destinés aux acteurs économiques qui en feront la demande.

Ainsi, le FNFI a signé le vendredi 21 août 2020 une convention avec Orabank-Togo pour le financement des Micros Entreprises, Très Petites Entreprises et AGR. Ces crédits devant être mis en place avec toute la rigueur professionnelle nécessaire et à un taux bonifié fixé à 5% (soit un gain de 3 à 4 points en rapport avec les taux pratiqués usuellement sur le marché).